



PRÉFET DE LA MARTINIQUE

Cabinet du préfet
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 31 janvier 2018

Communiqué de presse

Prix des carburants pour le mois de février 2018

Le code de l'énergie, en particulier les articles R 671-1 à R 671-13 et R 221-1 à R 221-30, prévoit que les prix des produits pétroliers et du gaz sont révisés chaque mois en fonction notamment de l'évolution des cours et de la parité monétaire euro/dollar constatée lors du mois précédent.

En janvier 2018, ces évolutions ont été caractérisées par :

- une hausse du cours moyen du pétrole brut Brent (+8,37 %) qui passe à 69,11 dollars/baril, due aux perturbations dans la production de brut en mer du Nord
- une hausse des cotations de l'essence (+8,82 %), du gazole (+7,41 %), du fait d'une demande croissante en Europe,
- une baisse des cours du butane (-0,19 %),
- une hausse de la parité euro/dollar (+2,53 %).

Les prix maxima à compter du 1^{er} février 2018 à zéro heure sont les suivants :

1°/ Pour les carburants routiers :

Supercarburant sans plomb : 1,43 €/l soit + 3 cts/l par rapport à janvier 2018 (1,40€/l),

Gazole routier : 1,24 €/l soit +3 cts/l par rapport à janvier 2018 (1,21 €/l).

Pour rappel, les évolutions récentes des prix des produits pétroliers sont les suivantes :

	1 mois (janvier/février)	3 mois (novembre- février)	6 mois (août- février)
Supercarburant sans-plomb	+2,14 %	+5,15 %	+7,52 %
Gazole routier	+2,48 %	+5,98 %	+12,73 %
Gaz	-2,09 %	-3,77 %	+6,39 %

2°/ Pour la bouteille de gaz de pétrole liquéfié de 12,5 kg, le prix maximum est fixé à 22,49 €, soit une baisse de 48 cts par rapport au mois de janvier 2018.

A titre de comparaison, en France métropolitaine, le prix moyen qui a été constaté en janvier 2018 est de 1,47 €/l pour le supercarburant sans plomb et de 1,40 €/l pour le gazole routier.

Contacts réservés aux médias :

Nathalie CHAMPLONG 05-96-39-39-20 ou 06-96-28-34-42

nathalie.champlong@martinique.pref.gouv.fr

Ghislaine ANGLIONIN 05-96-39-39-21 ou 06-96-23-19-93 –

ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr

Suivez l'actualité de

L'Etat en Martinique

sur internet : www.martinique.pref.gouv.fr

sur Facebook : @prefet.martinique

sur Twitter : @prefet972